

Ordre du jour du conseil municipal
du 2 février 2026

I. FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Admission en non-valeur exercice budgétaire 2025
- 2) Tableau des effectifs

II. ENFANCE – JEUNESSE

- 3) Modification du règlement intérieur de l'accueil de loisirs
- 4) Convention avec la commune de Prissé et le CCAS de Prissé relative à l'accueil de loisirs
- 5) Convention avec la commune de Chevagny-lès-Chevrières relative à l'accueil de loisirs

III. VIE ASSOCIATIVE – SPORT – LOISIRS ET CULTURE

- 6) Convention de partenariat avec les associations « les petits lutins de la coupée » et « la tirelire des petits charnaysiens » pour l'organisation d'un carnaval
- 7) Renouvellement de la convention de partenariat culturel avec l'association Luciol
- 8) Avenant n°5 à la convention d'objectif et de financement avec le CBBS
- 9) Subventions exceptionnelles aux associations

Décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir.